

Image not found or type unknown



Héritage vole a un mineur

Par **nine83**, le **09/03/2013** à **17:18**

bonjour !
voilà j'ai besoin que quelqu'un me renseigne svp
suite à la perte de mon père en 2004 j'ai eu l'héritage de ma grand-mère vu que mon père est décédé avant elle. Mon père a divorcé avec ma mère et a refait sa vie. De cette union, j'ai mon petit frère qui avait 8 ans quand il est décédé. Ensuite, le décès de mon père fonctionnaire, mon petit frère a perçu une première fois une somme de 10 000 euros, mais si sa femme, cette somme, il ne la touchera pas car elle l'a tout prise. Donc quand ma grand-mère est décédée, j'ai dit à mon oncle de faire bloquer l'héritage de ma grand-mère car elle va tout lui prendre !
Ben, j'ai vu que 8 ans après, je parle de l'héritage de notre grand-mère à mon frère, que je n'avais plus revu. Il ne savait pas, donc je lui dis : ta mère et au courant, elle va te parler. Ben, le pauvre, elle lui a dit que j'avais tout pris, 22 000 euros, je suis épuisé d'avoir appris cela !
Comment est-ce possible ? J'ai les papiers du juge des tutelles de Toulon qui dit que sa mère aurait dû les mettre sur un compte bloqué !! Je suis perdu, dites-moi ce que je peux faire pour lui ? **merci**